

Chrétiens dans la Cité

LETTRE D'INFORMATION · N° 455 · 26 NOVEMBRE 2024 4 €

Censure d'État

L'enseignement moral de l'Église interdit d'expression.

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom, ex CSA) a condamné la chaîne Cnews à payer une amende de 100 000 euros pour avoir présenté sans contradiction l'avortement comme « une cause de mortalité ». C'était le 25 février dernier dans l'excellente émission «*En quête d'esprit*» animée par Aymeric Pourbaix, directeur de l'hebdomadaire *France catholique*. *Chrétiens dans la Cité* avait précédemment publié dans son numéro 443 du 27 janvier les statistiques compilées par l'organisation Worldometer : « le nombre d'avortements dans le monde en 2022 est de 73 millions, ce qui en fait la première cause de décès : 52 % sur un total de 140 millions ». L'information reprise par Cnews a fortement déplu à l'Arcom, qui a motivé ainsi sa décision : « Une partie de la séquence en cause assimile l'avortement à une cause de mortalité et, par voie de conséquence, l'embryon ou le fœtus qui n'a pu naître vivant en raison d'un avortement à une personne décédée alors même qu'en droit, ils ne sont pas considérés comme des personnes. L'avortement ne saurait donc être présenté comme une cause de mortalité. » L'enfant à naître n'étant pas une personne, le tuer n'est pas une mise à mort. Autrement dit, l'Église n'a plus le droit d'enseigner que l'avortement est un *crime abominable*, comme l'affirmaient les pères du concile Vatican II dans la constitution *Gaudium et Spes* (§ 51). Et gare à celui qui approuverait les forts propos du pape François traitant les médecins avorteurs de *tueurs à gages*...

La diffusion de la Bible devra être à son tour interdite qui condamne les actes homosexuels comme des dépravations graves (Gn 19,1-29 ; Rm 1,24-27 ; 1Co 6,9-10 ; 1Tm 1,10) tout comme le Catéchisme de l'Église catholique qui les qualifie d'« *intrinsèquement désordonnés* », « *contraires à la loi naturelle* » (§ 2357) ? Ce qui peut justifier certaines justes discriminations, par exemple dans le choix d'animateurs de camps pour les jeunes.

Cette censure s'exerce à sens unique. Très révélateurs à ce sujet sont les propos de Riss, rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*. Ce journal satirique s'en prend régulièrement à la foi chrétienne avec force caricatures scatologiques, la dernière en date étant un dessin ignoble représentant la Sainte Vierge paru pour le 15 août dernier. En toute impunité, comme le reconnaît naïvement Riss : « *Soyons honnêtes, depuis 2015, nous sommes aidés et soutenus par les pouvoirs publics. Les responsables au pouvoir sont derrière Charlie, notamment quand nous publions des dessins susceptibles de faire polémique à l'étranger. Le principe de liberté d'expression est respecté en France. Nous pouvons publier ce que nous voulons, et, en dehors des extrémistes, plus personne ne nous fait des procès en amoralité.* » (*Le Figaro*, 25 novembre) Ainsi la liberté d'expression est respectée en France... mais pas pour tous... ■

Agenda

► 5 décembre

MARC SANGNIER, D'HIER À AUJOURD'HUI, UN ÉVEILLEUR

Colloque sur Marc Sangnier (1873-1950), promoteur de la démocratie chrétienne et de l'éducation populaire. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, François Bayrou, président du Mouvement démocrate, et Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, apporteront également leur témoignage. Institut catholique de Paris, 74 rue de Vaugirard, Paris 6^e, et en visioconférence. 9 h - 17 h. Inscription obligatoire. icp.fr

► 7 décembre

SALON DES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

L'Association des Écrivains catholiques tiendra son salon annuel de 14 h à 18 h à la Mairie du 6^e, 78 rue Bonaparte, Paris. Près de 100 auteurs signeront leurs livres dont Christine Boutin, Laurent Dandrieu, Christophe Dickès, Annie Laurent, Jean-Christian Petitfils, Christiane Rancé... A 15 h 30, conférence de Rémi Brague : « *Comment vivre aujourd'hui selon la Providence ?* » Entrée libre. ecrivainscatholiques.fr

► 13 Décembre

HOMME - FEMME MODE D'EMPLOI

Conférence de Bertrand et Arianne Chevallier-Chantepie, organisée par les Associations familiales catholiques du Pays de Vannes. Espace Montcalm, rue des Ursulines, Vannes. 20 h. afc56vannes@afc-france.org

► 14 décembre

ENFANTER EN TEMPS D'EFFONDREMENT, DES PÈRES DE L'ÉGLISE À MICHEL FOUCAULT

Conférence de Marianne Durano dans le cadre du séminaire de théologie politique dirigé par Jean-Noël Dumont et Vincent Aubin. Le Simone, 45 rue Vaubecour, Lyon 2^e. 10 h. diognete.com

► Étienne Guillet

Le plus jeune évêque de France a 48 ans : curé de Mantes-la-Jolie, le père Étienne Guillet, a été nommé évêque de Saint-Denis-en-France. Originaire d'Abbeville (Somme), diplômé de l'EDHEC (École des Hautes Études Commerciales du Nord, à Lille), après des études cléricales au



Séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux, à l'Institut Catholique de Paris puis au Séminaire des Carmes, il a été ordonné pour le diocèse de Versailles et exercé son ministère dans des paroisses situées dans des villes difficiles : Mantes, Houilles et Carrières-sur-Seine, Trappes... Sa connaissance des cités le prédisposait à devenir le pasteur du « 9-3 ».

► Vianney d'Alençon

Âgé de 38 ans, Vianney d'Alençon, entrepreneur catholique connu notamment pour avoir racheté le château de la Barben (Bouches du Rhône), afin d'y créer un parc à thème sur la Provence, le Rocher Mistral, inauguré en 2021, vient d'être nommé président de l'École



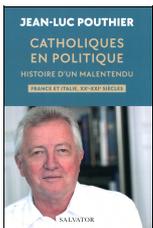
supérieure de journalisme de Paris (ESJ Paris). Fondée en 1899, la plus ancienne école de journalisme au monde vient d'être rachetée par un consortium d'investisseurs actifs dans les médias, dont Vincent Bolloré, Bernard Arnault, les groupes Bayard et Dassault, etc.

► Jean-Luc Pouthier

Historien du fait religieux décédé en 2023, Jean-Luc Pouthier s'est intéressé à l'engagement des chrétiens dans la cité en France et en Italie.

Plusieurs de ses études viennent d'être compilées dans *Catholiques et politique. Histoire d'un*

malentendu (Salvator, 282 p., 22,90 €).



Le pape et Macron : les relations se corsent

La jeune association SOS Calvaires a reçu du diocèse d'Ajaccio une commande inhabituelle : réaliser le mobilier liturgique utilisé pour les célébrations présidées par le pape François le 15 décembre à l'occasion d'un colloque international sur *la piété populaire dans le bassin méditerranéen*. En un mois, les artisans de SOS Calvaires doivent fabriquer une croix monumentale de 6 m de haut, l'autel de la messe de clôture, le siège papal et l'ambon, des croix ornementales en fer forgé, une crédence, des tabourets de cérémoniaires, et des chandeliers. La venue du pape en Corse le 15 décembre a provoqué une série de fortes tensions entre l'Église et l'État. Emmanuel Macron espérait avoir le pape à ses côtés lors de la réouverture de Notre-Dame le 7 décembre et prononcer un discours dans la nef. Le pape a refusé sèchement ce qu'il percevait comme une manœuvre de récupération politique. En guise de rétorsion, Macron a différé l'envoi au pape de l'invitation protocolaire requise pour accueillir tout chef d'État étranger. Elle n'est arrivée que seulement trois semaines avant le déplacement de François en Corse. De plus, le souhait exprimé par le président de s'exprimer à l'intérieur de la cathédrale – ce qu'aucun monarque n'avait osé envisager – avait provoqué l'opposition tant de catholiques que de laïcs. Macron se contentera donc de prendre la parole sur le parvis sous un grand barnum – et précisons que, malgré sa promesse, la restauration de l'édifice n'est pas terminée.

Un autre sujet de conflit entre l'Église et l'État est la proposition de Rachida Dati, ministre de la culture, de rendre payant l'accès de la cathédrale. Lors de la présentation des résultats des États généraux du patrimoine religieux (*lire page 4*), Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, a fermement réaffirmé devant la ministre le veto de l'Église : faire payer l'entrée des églises serait « *trahir leur vocation originelle. Dans nos sociétés où tout se surveille et où beaucoup de choses sont accessibles du moment que l'on paie, les églises de France, les cathédrales de France sont une magnifique exception.* »

Deuxième Dîner des bâtisseurs

La deuxième édition du « Dîner des bâtisseurs » a réuni 500 personnalités du monde catholique le 14 novembre au Musée des arts forains, à Paris : 80 responsables associatifs, 300 dirigeants d'entreprise, 25 prêtres, religieux et religieuses, des politiques et des journalistes... Dont Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, Vincent Bolloré, Cécile Duflot, Jean-Dominique Sénard, Marine Tondelier, François-Xavier Bellamy... Organisée par quatre trentenaires, cette initiative a pour but de susciter le dialogue entre des chrétiens de sensibilités très diverses. La soirée était ponctuée de témoignages.

Pauvreté : un accès difficile aux aides

Le Secours Catholique a publié son rapport statistique annuel *État de la pauvreté en France*. Pour son rapport 2024, intitulé *Prestations sociales : quand la solidarité s'éloigne*, au-delà des contours d'une pauvreté multiple

► *Mécénat*

La Fondation Histoire et Patrimoine de la famille Dassault a donné un million d'euros pour reconstruire l'église de l'Immaculée Conception de Saint-Omer. Elle avait été ravagée par un incendie volontaire dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre. Seuls les murs restaient encore debout. Le coupable a reconnu à avoir agi par haine des prêtres. Sixième fortune de France, la famille Dassault s'est engagée à financer à hauteur de 50 millions d'euros des projets de la Fondation du patrimoine dans le cadre d'un partenariat de dix ans signé en 2021.

► *Un Café Joyeux à Strasbourg*

L'entreprise strasbourgeoise KS Groupe a donné 200 000 € pour l'ouverture d'un Café Joyeux à Strasbourg, animé par une équipe de onze personnes dont sept en situation de handicap mental et cognitif. Fondés par Yann et Lydwine Bucaille, cette initiative permet l'intégration de ces personnes handicapées par le travail, la formation professionnelle et la rencontre. Aujourd'hui, les 25 Cafés Joyeux emploient 194 personnes tant en France (Rennes, Paris, Bordeaux...) qu'à l'étranger.

► *Laïcité ou laïcisme*

Manuel Aeschlimann, maire d'Asnières sur Seine, avait rappelé dans l'éditorial du journal *Asnières Infos* de décembre 2023 l'origine chrétienne de la fête de Noël, photo de crèche à l'appui. Deux élus gauchistes avaient déposé un recours devant le tribunal administratif, l'accusant de prosélytisme religieux. Leur demande a été rejetée le 5 novembre, et ils ont été condamnés à verser chacun 1500 euros de frais irrépétibles à la mairie d'Asnières. Commentaire de l'édile : « *Le principe de laïcité n'interdit pas à un maire de rappeler l'origine religieuse d'une fête ou d'une cérémonie.* »

► *Marche pour la vie 2025*

La prochaine Marche nationale pour la vie aura lieu à Paris le dimanche 19 janvier. Le rendez-vous est fixé à 14 h place du Trocadéro.

et complexe, qui caractérise l'exclusion d'aujourd'hui, l'association alerte sur la dégradation du niveau de vie des plus pauvres et la difficulté à accéder à la protection sociale face à la dématérialisation des démarches administratives. En 2023, le niveau de vie médian des ménages étudiés (57 240 sur 1 060 000 personnes rencontrées) s'établit à 555 € par mois, soit un recul de 19 € par rapport à 2022. En outre, l'accès aux prestations sociales devient un véritable parcours du combattant. La dématérialisation des démarches, le durcissement des critères d'éligibilité et la complexité des processus d'accès aux droits accentuent l'exclusion. En conséquence, le non-recours aux prestations sociales a atteint 36% pour le RSA, une hausse de 10 points par rapport à 2010. Cette situation résulte d'un éloignement croissant de l'administration, qui n'offre plus suffisamment de soutien aux personnes vulnérables. Le parcours administratif, désormais entièrement dématérialisé, représente une série d'obstacles pour les personnes isolées et en difficulté. La perte du lien de proximité avec les services publics et la complexité des démarches empêchent de nombreux citoyens d'accéder aux aides dont ils ont pourtant besoin, souligne le rapport.

Les soixante ans d'Una Voce

C'est pendant l'Avent de 1964, il y aura 60 ans dans quelques jours, un 19 décembre, qu'une centaine de personnes, rassemblée dans la crypte de l'église Saint-Charles de Monceau, décida de fonder une association, aussitôt baptisée Una Voce, pour défendre le droit des laïcs à la liturgie latine et au chant grégorien dans les églises catholiques, droit que les réformes liturgiques menaçaient malgré les recommandations de la constitution *Sacrosanctum Concilium* votée à Rome par les pères de Vatican II un an plus tôt. Une fédération internationale s'est développée ensuite. Una Voce (unavoce.fr) publie une revue bimestrielle, diffuse des livres et met en ligne des émissions pour accompagner les messes dominicales avec du chant grégorien.

Un campus pour la pensée sociale chrétienne

Les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens lancent le Campus des EDC pour former les dirigeants, croyants ou non, qui souhaitent appliquer dans leurs entreprises six principes de la pensée sociale chrétienne : la dignité, le bien commun, la subsidiarité, la participation, la destination universelle des biens et la solidarité. L'offre comprend 11 formations, d'une à cinq journées, réparties sur plusieurs mois. Chaque module de formation comprend des ateliers pratiques et un accompagnement autour d'inspirations bibliques et d'éclairages de la pensée sociale chrétienne. Organisation œcuménique créée en 1926, les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens rassemblent 3700 dirigeants d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, en France et dans diverses grandes villes du monde. Présidé par Pierre Guillet, le mouvement a pour vocation de « *faire progresser le bien commun dans l'entreprise pour transformer le monde. Il souhaite porter une vision d'espérance et témoigner en paroles et en actes dans les entreprises et la cité.* »



Pascal Ide

Complotisme et anticomplotisme

Artège, 200 p., 16,90 €

Prêtre du diocèse de Paris, membre de la communauté de l'Emmanuel, le Père Pascal Ide est également docteur en médecine, en philosophie et en théologie. Auteur prolifique, ses ouvrages sont toujours très richement documentés. C'est encore le cas pour celui-ci, où il s'appuie sur des centaines d'études pour diagnostiquer deux maladies de notre temps : le complotisme et son envers. Il analyse finement trois positions : le tout-complot ou complotisme, le zéro-complot ou anticomplotisme et l'affirmation intermédiaire (certains complots existent) qu'il défend raisonnablement. Il explique comment le complotisme blesse l'intelligence et analyse différents biais cognitifs et les mécanismes affectifs sous-jacents. Mais il montre aussi la faiblesse de l'anti-complotisme, qui est une autre forme d'aveuglement, qu'il estime cependant moins grave. Comme tout bon médecin, le D^r Ide propose des pistes de guérison telles que reconnaître ses besoins, guérir des peurs et colères excessives, raisonner avec rigueur, pratiquer les vertus cardinales et théologiques, etc. Cet essai passionnant rendra bien des services.

Situation du patrimoine religieux

Les États généraux du Patrimoine Religieux, lancés par l'Église de France, sont une vaste démarche de réflexion nationale sur l'avenir du patrimoine religieux. De septembre 2023 à décembre 2024, cet événement a rassemblé des enquêtes, auditions, et manifestations pour dresser un état des lieux, interroger les usages, et valoriser les richesses patrimoniales, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Voici les principaux chiffres qui, bien qu'incomplets, donnent une vue de la situation.

Le patrimoine religieux immobilier

42 258 églises et chapelles paroissiales dont :

40 068 édifices cultuels de propriété communale.*

2145 édifices cultuels de propriété diocésaine.*

Près de 15000 édifices protégés au titre des monuments historiques.

500 considérés en péril et 2 500 dans un état préoccupant.

1886 édifices cultuels ont été construits par les diocèses depuis 1905.

149 cathédrales (dont 140 propriété de l'État, communes et régions).*

150 basiliques.*

326 édifices cultuels communaux désaffectés entre 1905 et 2023.*

411 édifices cultuels diocésains désacralisés entre 1905 et 2023.*

1679 édifices cultuels actuellement fermés à l'année.**

16 églises actuellement en cours de construction.*

72 démolitions d'édifices cultuels depuis 2000.**

2666 édifices cultuels cambriolés depuis 2000.**

1476 édifices cultuels dégradés depuis 2000.**

396 édifices cultuels profanés depuis 2000.**

11 436 bénévoles affectés notamment à l'entretien des édifices.**

242 sacristains salariés..**

Le patrimoine religieux mobilier

85 réserves et dépôts d'art sacré.**

64 trésor-cathédrales de France.**

51 musées indépendants d'art sacré.**

28 musées diocésains d'art sacré.**

12 projets de trésor-cathédrales.**

Le patrimoine religieux immatériel

743 pardons locaux.**

266 processions remarquables.**

112 fêtes patronales au retentissement large.**

72 confréries de pénitents.**

43 ostensions remarquables.**

41 rogations particulières.**

30 chemins de pèlerinages remarquables.***

* pour 87 diocèses. ** pour 69 diocèses. *** pour 62 diocèses.

Chrétiens dans la Cité

contact@chretiensdanslacite.com
www.chretiensdanslacite.com

Paraît toutes les trois semaines
Directeur de la rédaction : D. Sureau.
Communication et Cité, SAS au capital de 22 000 €
409 134 103 RCS Créteil APE 221C SIRET 409 134 103 00020
Directeur de la publication : S. Chaniot
Dépôt légal à parution.
CPPAP : 0225 K 89815 ISSN 1253-158